



Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION DE L'APPUI AU SECTEUR PRIVE



**ActuEntreprises
N°05**

Février 2009

Promotion des investissements directs étrangers au Sénégal

Le Gouvernement du Sénégal a entrepris depuis plusieurs années un vaste programme d'amélioration de l'environnement des affaires par la mise en œuvre, notamment, de mesures visant à promouvoir et à attirer les investissements directs étrangers (IDE). En outre, dans le cadre de sa politique de coopération avec ses principaux partenaires, le Sénégal a négocié et mis en application des accords de promotion et de protection des investissements (APPI), dont la finalité est d'encourager et de protéger l'investissement étranger.

De ce fait, l'analyse de l'évolution des IDE et de leur impact sur le développement du Sénégal rend bien compte de la part grandissante de ces mécanismes dans la création de richesses, notamment des pays en développement.

Amélioration générale du cadre des affaires

La réforme du Code des investissements, ainsi que la mise en œuvre d'autres mesures concourant à la transparence des marchés publics et à l'allègement des formalités administratives ont constitué les fondements de cette stratégie d'érection d'un cadre favorable à l'investissement.

S'agissant de la promotion d'un environnement incitatif pour les

investisseurs, la loi n°2004-06 du 6 février 2004, portant nouveau Code des Investissements a été adoptée, afin d'établir une cohérence globale entre la réforme du dispositif de droit commun, contenu dans le Code général des impôts et la restructuration du cadre d'incitation.

Cette articulation a permis de faire une avancée significative par la mise en place d'avantages fiscaux de type nouveau, en nette rupture avec la pratique antérieure. Il s'agit du crédit d'impôts et de la suspension de la TVA.

De plus, le cadre d'investissement a été amélioré de manière notable par l'adoption de la loi 2003-36 du 24 novembre 2003 portant Code Minier, ainsi que de la loi 2007-25 du 22 mai 2007 portant régime dérogatoire au Code de l'Investissement et au Code Minier applicable aux investissements supérieurs à 250 milliards de FCFA (530 millions de dollars EU).

En ce qui concerne la transparence des marchés publics, le Gouvernement a mis en place, en 2007, un nouveau code des marchés publics garantissant les principes de transparence et de concurrence dans les procédures de passation des marchés publics. Ce nouveau code vise, par ailleurs, à rapprocher le Sénégal des meilleures pratiques internationales en matière de procédures budgétaires et de passation des marchés.

Dans le cadre de la simplification des démarches administratives applicables

à l'investissement, le Gouvernement a pris également un certain nombre de mesures permettant la création d'une entreprise en 48 heures (le délai était de 52 jours), grâce à l'institution, au sein de l'APIX SA, du Bureau d'appui à la Création d'Entreprise. Ce service sera amélioré en 2009, par l'élaboration d'un système de création d'entreprises en ligne, en quelques heures, partout au Sénégal. Il s'y ajoute un important programme de mise à niveau des infrastructures.

Les Accords de Promotion et de Protection des Investissements (APPI)

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de coopération, le Sénégal a conclu plus de 26 APPI¹ avec des pays partenaires. En ce sens, ce constat est assez révélateur de l'engagement des autorités du pays à faire de l'investissement, l'une des clés du développement.

Parmi ces APPI signés par le Sénégal, 13 au moins le sont avec des pays en développement². Cela confirme la tendance actuellement observée au niveau mondial, avec l'importance de plus en plus accrue des pays en développement dans les flux d'IDE.

Ces pays s'attachent ainsi à conclure les uns avec les autres des accords internationaux d'investissement dans lesquels ils voient un «instrument»

destiné à faciliter les flux d'investissement entre eux.

En outre, le Sénégal est également partie à des APPI régionaux, notamment, dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO. Ainsi, ces dits accords, dont les dispositions ne visent pas au même degré à renforcer l'impact de l'investissement sur le développement, représentent cependant un aspect de la coopération Sud-Sud qui tend à la réalisation des objectifs du développement.

Il est important de relever que la négociation de ces APPI a nécessité l'implication de divers acteurs institutionnels, notamment les ministères du Commerce, de l'Economie et des Finances, des Affaires Etrangères et de l'Agence de Promotion des Investissements (APIX SA).

Analyse des Investissements Directs Etrangers

Les IDE au Sénégal ont connu, depuis 2000, une nette progression passant de 44 milliards de FCFA (93 millions de dollars EU) à plus de 192 milliards de FCFA (407 millions de dollars EU), en 2008 selon les dernières estimations³. Ce dynamisme apparaît également à travers l'importance des IDE dans la formation du PIB qui passent de 1,3% en 2000 à 3,3% en 2008. Selon le FMI (Rapport du FMI No. 08/209), les IDE pourraient

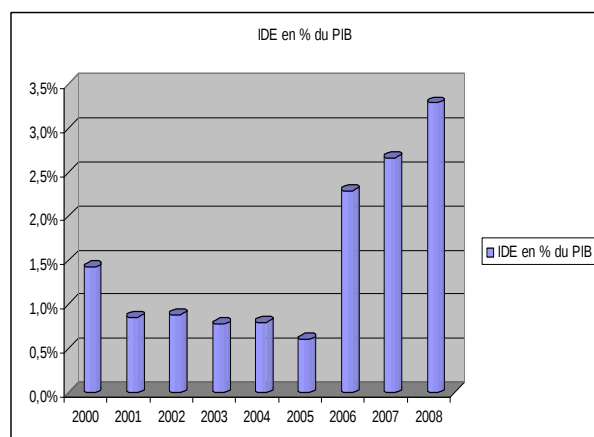
¹ Source CNUCED

² Certains APPI ont fait ou font l'objet actuellement de renégociations, en rapport avec l'inclusion de quelques clauses supplémentaires : cas de l'Afrique du Sud.

³ Les estimations de la Direction de la Prévision des Etudes Economiques du Ministère de l'Economie et des Finances

atteindre dans le moyen terme 6% du PIB.

Graphique 1 : IDE en % du PIB



Source : DPPE, calculs auteurs

L'analyse des flux d'IDE révèle une diversification de leur origine. A cet égard, la France demeure toujours un partenaire privilégié du Sénégal avec 23% des IDE en 2007. Mais, actuellement, avec le renforcement de la coopération Sud-Sud, les investissements en provenance du Moyen-Orient (Emirats Arabes Unis, Iran, etc.) et de l'Inde commencent à être importants notamment dans le domaine des infrastructures hôtelières et portuaires. Ainsi, dans le cadre de l'organisation du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique, plus de 300 millions de dollars EU ont été investis. De même, Dubaï Ports World prévoit, d'ici 2011, un investissement d'un montant de 300 millions de dollars pour l'extension du port de Dakar. De plus, dans le cadre du développement de la Zone Economique Spéciale de Dakar, la société émirati JAFZA envisage un investissement de 800 millions de dollars EU jusqu'en 2013.

Tableau 1 : IDE selon l'origine

	2005			2006			2007		
	France	UEMOA	RDM	France	UEMOA	RDM	France	UEMOA	RDM
IDE milliards de FCFA	16	3,5	8,1	1,2	95,6	30,5	30,5	7,5	93

Source : BCEAO

Dans le domaine de l'exploitation minière, Arcelor-Mittal Steel entreprend, d'une part, d'investir 2,2 milliards de dollars EU pour construire un nouveau port, de moderniser les voies ferrées et, d'autre part, d'accroître les soins de santé et l'infrastructure dans la région de Kédougou.

Dans le même sillage, la société DANGOTTE, du Nigéria, va investir, dans les années à venir, plus 250 milliards de FCFA (530 millions de dollars EU) pour augmenter la capacité de production de ciment du pays.

Pour ce qui est de l'impact des IDE sur la croissance économique, les investigations empiriques sont très partagées. En effet, cet impact reste difficile à évaluer et les retombées attendues d'un IDE dépendent dans une large mesure des stratégies adoptées par le pays d'accueil. Cependant, les effets positifs des IDE concernent la croissance économique, l'emploi, le transfert de technologie, l'efficacité de l'économie, à travers le renforcement de la concurrence etc.

Au Sénégal, nous avons tenté d'évaluer l'impact direct des IDE sur la croissance économique en recourant à un modèle économétrique standard.

En réalité, il ressort de la littérature empirique que les IDE constituent un élément déterminant dans la dynamique de croissance d'un pays en particulier d'un pays en développement. Cependant, de nombreux travaux empiriques traitent le problème de l'impact des IDE à travers un modèle à une équation alors que l'analyse des déterminants et les impacts des IDE doit être considéré comme un seul ensemble. En d'autres termes, l'interdépendance entre les deux réalités (déterminants et impacts des IDE) peut entraîner des problèmes statistiques car l'afflux d'IDE est susceptible d'influencer la croissance économique d'un pays qui, à son tour, peut influencer l'évolution de ce flux à travers la taille effective et potentielle du marché dans le pays d'accueil.

En conséquence, le modèle retenu contient deux équations, une donnant les déterminants des IDE (taux de croissance du PIB per capita, solde commercial extérieur per capita) et la seconde analysant l'impact des IDE sur la croissance économique avec comme variables explicatives les IDE per capita, le taux de croissance des exportations, l'épargne intérieure en proportion du PIB. Ce système, ainsi obtenu, est estimé avec la méthode des régressions empilées (SURE) pour prendre en compte l'interdépendance entre les deux réalités observées.

Les estimations sur la période 1980-2006 révèlent que l'effet des IDE sur la croissance économique est positif mais reste très faible. Ce constat peut tirer son origine dans le niveau faible des

IDE au Sénégal (3% PIB), mais également dans le fait que les investissements dans le domaine des infrastructures de base commencent justes à être réalisés, notamment avec l'arrivée des investisseurs asiatiques et du Moyen-Orient.

Conclusion

La stratégie de développement du Gouvernement s'articule autour d'une ambitieuse politique de promotion des investissements. En plus de l'érection de ce cadre réglementaire incitatif, les autorités prévoient de réaliser de grands projets d'infrastructures au cours des prochaines années (Zone Economique Spéciale Intégrée, Autoroute à péage, Aéroport International Blaise Diagne, etc.). Ces projets devraient, à moyen terme, consolider les bases d'un développement du secteur privé et partant de l'économie sénégalaise.

Les investigations empiriques relatives à l'impact des IDE montrent qu'il est difficile d'évaluer les retombées attendues d'un IDE. Au Sénégal, les analyses ont montré qu'avec un niveau faible des IDE, leur effet sur la croissance économique est positif mais reste faible. Dans la perspective d'amplifier les effets des IDE sur la croissance économique, il apparaît nécessaire de mettre en place des stratégies de renforcement des capacités des institutions impliquées dans l'élaboration et la mise en application des cadres incitatifs aux IDE.